



LETTRE DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) CŒUR DE LORRAINE

Bilan 1er trimestre 2018

L'édito du PETR Cœur de Lorraine

La mobilisation autour du PETR est toujours aussi importante dans ses différents domaines (économie, santé, transition énergétique, agriculture, randonnées...). Cette mobilisation est bien structurée maintenant, avec la mise en place du Conseil de Développement, autour de sa Présidente, pour associer la société civile au développement de notre territoire, en parallèle des commissions sous l'impulsion des élus. L'action des collectivités à travers le PETR sera donc de mieux en mieux identifiée, au fur et à mesure de ses réalisations.

Sylvain DENOYELLE
Président du PETR Cœur de Lorraine

Événements et projets à venir

- ⇒ Poursuite du travail sur l'élaboration d'un Contrat Local de Santé de 2nde génération
- ⇒ Acquisition de véhicules électriques dans le cadre de la programmation TEPCV
- ⇒ Poursuite de la mise en œuvre de la programmation TEPCV et notamment des deux études (sur les énergies renouvelables et le projet alimentaire territorial)
- ⇒ Organisation d'une conférence des Maires
- ⇒ Arrêté de périmètre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

POLITIQUE DE SANTE : TRAVAUX VISANT A ELABORER LE PROCHAIN CONTRAT LOCAL DE SANTE

3 axes prioritaires et complémentaires ont été identifiés pour le Contrat Local de Santé (CLS) de 2nde génération :

1. **l'accès à la santé,**
2. **la prévention,**
3. **la coordination** des acteurs du territoire (axe transversal)

Le PETR souhaiterait pouvoir finaliser la rédaction de son prochain en 2018. Pour ce faire, il a organisé différents temps de travaux :

- **Atelier collectif du 23 janvier**, qui a permis de présenter le diagnostic de territoire, d'interroger les objectifs poursuivis lors du précédent CLS en matière de prévention (et les compléter le cas échéant) avant de les hiérarchiser. Cet atelier a également contribué à l'identification de pistes d'actions visant à favoriser la coordination et le lien entre les partenaires.
- **Réunion du 5 février entre Agence Régionale de Santé et élus des Communautés de Communes du PETR**, visant à identifier les besoins d'accès à la santé sur le territoire et déterminer comment le PETR peut s'appuyer sur les ressources territoriales pour améliorer l'accès aux soins.
- **Atelier collectif du 20 février sur l'axe prévention**, qui a contribué à affiner le contenu des thématiques et objectifs considérés comme prioritaires et à identifier des pistes d'actions.
- **Organisation de rencontres sur des projets spécifiques pouvant s'inscrire dans le prochain CLS** (projet de plateforme sociale sur Saint-Mihiel permettant une coordination entre acteurs pour un meilleur accompagnement des publics, projet visant la mise en place d'un programme de prévention par la promotion des activités physiques...)



Pas moins de 40 participants à la réunion du 23 janvier, et 25 à celle du 20 février !

AXE PREVENTION - SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

3 objectifs prioritaires (à reformuler) :

- ⇒ Repérer les problèmes de santé le plus tôt possible
- ⇒ Renforcer la sensibilisation auprès des publics pour améliorer la prise en charge
- ⇒ Favoriser le lien entre les partenaires acteurs de la prévention (ARS, élus, associations, professionnels)

3 thématiques prioritaires :

- ⇒ Conditions de vie (Nutrition, activités physiques...)
- ⇒ Santé mentale (Addictions, suicide...)
- ⇒ Dépistages/Diagnostics précoces

Différentes pistes d'actions évoquées (à retravailler) parmi lesquelles:

- ⇒ Création de temps d'échanges et de rencontres entre structures (rencontre thématique annuelle, déjeuners découvertes...)
- ⇒ Mise en place d'un annuaire interactif des acteurs de la prévention
- ⇒ Construction collective d'un programme d'action à destination de la petite enfance, avec implication des parents et partenaires
- ⇒ Poursuite des journées dépistage santé sur différentes thématiques
- ⇒ Soutien aux bénévoles agissant auprès de publics fragiles (précarité sociale, isolement...)
- ⇒ Développement des actions intergénérationnelles
- ⇒



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT : LES DERNIERES AVANCEES

Le 23 janvier dernier, le Conseil de Développement du PETR Cœur de Lorraine a tenu sa première Assemblée Plénière, qui a :

- ⇒ Elu **Mme Sandrine Lhotte-Sidoli Présidente du Conseil de Développement**. Mme Lhotte-Sidoli, résidant à Saint-Mihiel, directrice d'EHPAD à Sommedieu et membre des associations ZENTAO et ALMA 55, est notamment chargée de représenter le Conseil de Développement, et de veiller à son bon fonctionnement et à la transmission de ses avis au Conseil Syndical du PETR.
- ⇒ Adopté un règlement intérieur.
- ⇒ Echangé sur les projets et actualités du PETR.

En février, après avoir validé 3 nouvelles candidatures au Conseil de Développement, portant le **nombre de ses membres à 25**, le Conseil Syndical du PETR l'a **sollicité pour donner son avis sur le projet de territoire du PETR. Le Conseil de Développement, réuni le 19 février, a émis un avis favorable** sur ce projet.

Le travail du Conseil de Développement peut se réaliser en Assemblée Plénière ou en commissions thématiques. Est prévu d'organiser, durant le second semestre 2018 :

- Une commission Environnement, qui pourra contribuer à la mise en œuvre de certaines actions prévues dans la programmation TEPCV
- Une commission Economie et Emploi, qui devra déterminer son programme de travail (autosaisine)

En parallèle, les membres de la Commission Santé ont été associés aux temps de travaux collectifs organisés dans le cadre de l'élaboration du prochain Contrat Local de Santé du Territoire.

RELATIONS EXTERIEURES : LES DERNIERES AVANCEES

Le PETR Cœur de Lorraine souhaitait mettre en place un temps d'échange avec les autres Pays et PETR meusiens, afin d'échanger sur leurs projets respectifs, mieux se connaître, et le cas échéant évoquer des coopérations possibles. En effet, compte tenu notamment de son caractère multipolarisé, l'ouverture du territoire vers l'extérieur et notamment vers les aires urbaines limitrophes est un enjeu fort pour le PETR. De plus, la mise en réseau avec les territoires voisins apparaît opportune pour partager expériences et bonnes pratiques.

La 1ère rencontre entre le PETR Cœur de Lorraine, le PETR du Pays Barrois et le Pays de Verdun a eu lieu le 7 mars 2018 à Vigneulles-lès-Hattonchâtel. A cette occasion, les Présidents de chaque structure ont présenté les politiques développées sur leurs territoires.

De telles rencontres devraient être renouvelées, au minimum une fois par an, pour favoriser les échanges et transfert d'informations entre les Pays, capitaliser les expériences et bonnes pratiques de chacun, identifier et valoriser des complémentarités et, le cas échéant, stimuler des coopérations sur certaines thématiques.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : LES DERNIERES AVANCEES



Les candidatures au FISAC que le PETR avait réalisé pour le compte de ses intercommunalités, en réponse à l'appel à projet lancé par l'Etat en 2016, ont été retenues !

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) viendra cofinancer des projets favorables aux commerces, services, et à l'artisanat portés par les intercommunalités, mais également des projets d'entreprises visant la modernisation, la mise en accessibilité ou la sécurisation des offres locales. Pour financer les projets des entreprises, chaque Communauté de Communes (CC) a obtenu un montant compris entre 50 000 et 88 000 €, auquel s'ajouteront des cofinancements publics régionaux et/ou intercommunautaires.

Les CC travaillent actuellement sur leur règlement d'intervention en matière d'aide directes. Le PETR facilitera l'harmonisation de ce travail à l'échelle de son périmètre. De plus, il épaulera les CC dans la mise en place de leurs partenariats financiers ou techniques avec la Région et les Chambres consulaires.

Autres réflexions et partenariats du PETR en matière de développement économique

Dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Région Grand Est propose aux groupements d'EPCI de souscrire un Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) sous forme d'un contrat de partenariat centré sur des priorités à caractère économique. Un POCE permet d'identifier des actions structurantes en termes de développement économique et d'innovation. Une réflexion sur la conclusion d'un POCE à l'échelle du PETR sera amorcée en 2018.

La Région a également proposé de mener, en 2018, une expérimentation, sur le territoire du PETR Cœur de Lorraine et de la CC Mad et Moselle, d'une démarche innovante d'accompagnement dans la définition d'un programme d'actions opérationnelles en matière socioéconomique. Cette démarche pourra constituer un appui pour l'élaboration d'un POCE

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE : CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE TEPCV



Si vous avez réalisé/comptez réaliser des travaux de rénovation énergétique entre le 28 février 2017 et le 31 décembre 2018, n'hésitez pas à contacter Jean-Christophe FRIZON, le chargé de mission TEPCV du PETR, pour vérifier s'il vous est possible de valoriser financièrement ces travaux et bénéficier d'une prime additionnelle sur votre projet, dite prime « CEE TEPCV » !